

<p>Titre de la formation</p> <p>Séminaire de préparation à l'examen préliminaire de l'examen européen de qualification (EEQ)</p>
<p>Personnes concernées</p> <p>Toute personne se présentant à l'examen préliminaire de l'EEQ</p>
<p>Prérequis</p> <p>Candidats remplissant les conditions pour se présenter à l'examen préliminaire de l'EEQ (cf. publication supplémentaire 2, JO OEB 2019).</p>
<p>Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)</p> <p>Il ne s'agit pas d'une formation diplômante. Admission après validation du dossier d'inscription.</p>
<p>Objectifs pédagogiques</p> <p>Préparer les participants à passer l'examen préliminaire de l'EEQ.</p>
<p>Programme / Déroulement</p> <p>Alternance de présentations, d'exercices et de discussions des réponses en groupe avec l'intervenant, couvrant les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les questions de droit portant sur les connaissances des candidats concernant les dispositions pertinentes, y compris la CBE, son règlement d'exécution et ses règles d'application, le règlement relatif aux taxes, le PCT et son règlement d'exécution, ainsi que les Directives relatives à l'examen pratiqué à l'OEB - Les questions relatives à la rédaction des revendications, à l'admissibilité de ces dernières et à l'étendue de la protection qu'elles confèrent - Les participants au séminaire consacré à l'examen préliminaire ont également l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances dans le cadre d'un examen blanc - Le programme détaillé du séminaire sera mis à disposition des participants avant le début de la formation <p>Durée : 40 heures, réparties sur 5 jours Du 24 au 28 octobre 2022</p> <p>Horaires (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 15h00 <p>Intervenants</p> <p>Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours.</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations et discussions - Exercices pratiques ; discussion des solutions à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI - Examen blanc selon le modèle des épreuves réelles, discussion des solutions à la lumière de la solution modèle proposée par le CEIPI - Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants - Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français)

Encadrement pédagogique et technique

- L'accès à la séance en ligne s'effectue via une plateforme pédagogique d'enseignement à distance à définir, grâce à un identifiant et un mot de passe mis à disposition de chaque participant
- Le stagiaire doit disposer d'un équipement technique adapté pour participer à la séance en ligne (notamment ordinateur et WIFI haut débit)

Supports de cours

- Epreuves blanches conçues par le CEIPI, selon le modèle de l'examen préliminaire de l'EEQ, avec les solutions modèle proposées par le CEIPI
- Supports audiovisuels et documents mis à disposition en ligne

Nature et sanction de la formation

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
- Un questionnaire d'évaluation est soumis aux participants en fin de formation afin de mesurer leur satisfaction.

Lieu

Formation à distance

Frais de participation

1 800 €

Un tarif préférentiel s'applique pour les participants s'inscrivant simultanément au séminaire et au cours intensif « épreuve blanche » pour l'examen préliminaire de l'EEQ.

Renseignements, inscription et accompagnement technique*

Cynthia Jehl

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 84 86

e-mail : cynthia.jehl@ceipi.edu

* Mme Jehl est le référent du CEIPI pour l'accompagnement technique des participants durant la formation à distance, dans la mesure où elle assurera le suivi des séances en ligne et qu'elle pourra être contactée en cas de questions liées à la connexion des tuteurs et participants. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement de la plateforme utilisée lors des séances en ligne ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou tuteurs.